

HORAIRES

Degré	Périodes	Horaires*	Congé(s)
1H	16 périodes	8h10 - 11h30	Mercredi (journée)
2H	24 périodes	8h10 - 11h30 13h30 - 16h05	Mardi matin Mercredi (journée)
3H	28 périodes		Mercredi (journée)
4H	28 périodes		Mardi matin Mercredi après-midi
5H à 8H	32 périodes		Mercredi après-midi

*Les heures indiquées ci-dessus correspondent à l'horaire des cours. Les élèves doivent donc se présenter **5 minutes avant** à l'école.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Degré(s)	Enseignant-es
1-2H	Mme Jacinthe Libersa
3-4H	Mme Nolwenn Boson
5-6H	Mme Aurélie Davide Mme Sylvie Monnet
7-8H	Mme Océane Arlettaz
Langues	Mme Marie-Paule Monnet
AC&M	
Etudes dirigées	
Enseignement spécialisé	Mme Magaly De Boni
Soutien allophone	
Médiatrice	Mme Elisabeth Pannatier

Un-e enseignant-e titulaire est désigné-e pour chaque classe (**en gras ci-dessus**). Il/elle est la répondante principale ou le répondant principal pour les élèves et les représentants légaux de sa classe. Ces derniers le/la contactent en cas de litige pour discuter de la situation ou pour organiser une entrevue.